

Sur les bancs d'école

Jean-Pierre Charland

Number 59, Fall 1999

Coup d'oeil sur le vingtième

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7684ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Charland, J.-P. (1999). Sur les bancs d'école. *Cap-aux-Diamants*, (59), 27–31.



Les membres de congrégations religieuses, d'hommes ou de femmes, s'avéraient nombreux parmi le personnel enseignant. Photographie de L'Office provincial de publicité (Driscoll), vers 1955. (Collection Yves Beauregard).

SUR LES BANCS D'ÉCOLE

PAR JEAN-PIERRE CHARLAND

Le XX^e siècle, en ce qui a trait à l'éducation, s'est ouvert sous de biens mauvais auspices. L'héritage du siècle précédent allait se révéler lourd à porter : le recensement de 1891 révélait en effet que si les analphabètes comptaient pour 15 %, 13,8 % et 7 % des populations respectives du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario, au Québec la proportion atteignait 29,6 %.

LA PRÉOCCUPATION DE L'AU-DELÀ

La grande affaire de la seconde moitié du XIX^e siècle, en éducation, avait été la mainmise de l'Église sur le réseau scolaire des catholiques. Les protestants, quant à eux, avaient obtenu une totale autonomie dans ce domaine : ils pratiquaient la souveraineté-association, en quelque sorte. Je ne m'en occuperai pas ici.

Le réseau des écoles publiques catholiques se trouvait sous la direction du Comité catholique,

composé de tous les évêques de la province et d'un nombre égal de laïcs (en fait, les prélats furent la majorité des membres présents à toutes les réunions, de 1875 aux années 1960). Le surintendant de l'Instruction publique et le personnel de son département n'avaient plus qu'à mettre en œuvre les décisions des comités confessionnels. Sur le plan local, si les commissions scolaires devaient assumer certaines responsabilités, c'était toujours sous le regard attentif du curé. Enfin, les membres de congrégations religieuses, d'hommes ou de femmes, s'avéraient nombreux parmi le personnel enseignant. Quant au réseau privé, formé des jardins d'enfants, des couvents, des collèges et des universités, il se trouvait presque exclusivement sous le contrôle clérical.

Les politiciens devaient respecter cette situation. Félix-Gabriel Marchand, élu premier ministre en 1897, se vit rappeler à l'ordre quand il voulut créer un ministère de l'Instruction publique et moderniser l'ensemble du réseau scolaire. L'épiscopat entendait en fait «autoriser» tout projet de loi concernant l'éducation avant que celui-ci ne soit déposé à l'Assemblée législative.

e
siècle
XX

École normale Jacques-Cartier (Montréal) construite d'après les plans de l'architecte Lévesque, en 1879. Cette institution était destinée exclusivement aux garçons. (Archives de Cap-aux-Diamants).



École normale Notre-Dame construite à Montréal, par l'architecte Jean-Omer Marchand, en 1912, était réservée aux filles. (Archives de Cap-aux-Diamants).

L'Église fixait à l'éducation des buts d'abord orientés sur les fins dernières. L'enseignement religieux prenait une immense place, le personnel enseignant se voyait confier la préparation des enfants pour toutes les étapes : première communion, confirmation, communion solennelle, etc. Les objectifs proprement scolaires – apprendre à lire, à écrire, à compter – n'étaient pas oubliés, mais ils demeuraient subordonnés au souci d'assurer son salut.

plus qualifiée, le gouvernement de Lomer Gouin créait, en 1907, l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) et deux écoles techniques, l'une à Québec, l'autre à Montréal. Au début des années 1920, des écoles techniques ouvraient leurs portes dans d'autres villes. Par la suite, des écoles de métier et des écoles «spécialisées» étaient aussi mises sur pied (Institut des arts graphiques, écoles des métiers de l'automobile, École du meuble, etc.). Ces institutions relevaient toutes du Secrétariat provincial, puis du ministère de la Jeunesse, après 1945. Il y en avait environ 50 en 1960. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les centres d'apprentissage, qui relevaient du ministère du Travail, permettaient de préparer des travailleurs manuels, particulièrement dans le domaine de la construction.

Le réseau d'enseignement placé sous la compétence du département de l'Instruction publique et des commissions scolaires connaissait aussi sa part de changements. Le programme des écoles élémentaires fut adapté à quelques reprises. Aux écoles modèles et académiques du XIX^e siècle avaient succédé dans les années 1920 les écoles primaires complémentaires et supérieures. Dans les centres urbains, de jeunes garçons pouvaient poursuivre leur scolarité dans des écoles, le plus souvent tenues par des frères enseignants, jusqu'à la onzième année. Des progressistes avaient pensé faire des écoles primaires supérieures une version française des *high schools*, des établissements conduisant à faible coût les jeunes gens aux portes des facultés universitaires. Les congrégations enseignantes, particulièrement les clercs de Saint-Viateur dans les années 1920, les autres ensuite, multipliaient les demandes en ce sens.

Les prélats membres du Comité catholique y opposèrent une fin de non-recevoir. La préparation des futures élites du Québec demeurerait le privilège des collèges et des séminaires, où l'Église les soumettrait au même processus de socialisation que les candidats au sacerdoce. D'ailleurs, la conservation des termes «primaire, complémentaire et supérieur», plutôt que l'adoption de l'expression «secondaire public», ou «moderne» marquait bien le désir de ces autorités de marquer la supériorité des humanités gréco-latines sur tous les autres programmes. Il y avait des exceptions cependant à cette politique : l'École des Hautes Études Commerciales et l'École polytechnique à Montréal, les Écoles de chimie, de commerce, de foresterie, à Québec, pouvaient admettre des jeunes gens issus du réseau scolaire public après les avoir soumis à un enseignement préparatoire.

Les jeunes filles connaissaient une carrière scolaire très différente. Un premier collège classique féminin fut créé à Montréal au début du siècle, un second à Québec dans les années 1920 :

LES MODERNISATIONS TIMIDES

Face à la situation scolaire déplorable mise en évidence par les recensements de 1891 et 1901, mais aussi dans les rapports du surintendant de l'Instruction publique et ceux de la Commission des écoles catholiques de Montréal, des personnes préoccupées de la situation réclament la fréquentation scolaire obligatoire. Après de très nombreux États américains, l'Ontario avait adopté une législation en ce sens en 1871, la France en 1881 : l'idée n'avait rien de révolutionnaire. Il fallut attendre le gouvernement d'Adélard Godbout pour que ce soit chose faite. L'État ne demeure pourtant pas complètement inactif : afin de répondre au besoin d'une main-d'œuvre



le Collège Jésus-Marie. Une proportion bien moins considérable de jeunes filles que de garçons accédait à cet ordre d'enseignement. En fait, bien que les congrégations féminines pouvaient donner diverses appellations au programme qu'elles offraient, la plupart des jeunes filles qui continuaient l'école après l'élémentaire se trouvaient au cours primaire complémentaire et, après une huitième ou une neuvième année, au primaire supérieur. Depuis la fin du XIX^e siècle, les congrégations féminines offraient le cours normal à leurs étudiantes. Mais jusqu'en 1939, celles

de travailler comme institutrices, d'autant plus que les travaux ménagers s'ajoutaient aux matières scolaires des écoles publiques. Les menaces que le clergé voyait poindre sur la famille canadienne-française, et la complicité de Maurice Duplessis, permirent la création d'instituts familiaux en 1938, les fameuses «écoles du bonheur» de l'abbé Albert Tessier, responsable du développement de ce réseau, voués à la formation de femmes «dépareillées», pour reprendre ses mots. On s'occupait de former à la fois des institutrices spécialisées et de parfaites épouses.



Les membres de la Commission Parent, en 1961 : John McIlhorne, David C. Munroe, M^{RF} Alphonse-Marie Parent, Gérard Fillion, sœur Marie Laurent de Rome, Guy Rocher et Paul Larocque. (*Mémorial du Québec*, tome VII, p. 276).

qui avaient préféré suivre des études de formation générale pouvaient obtenir leur brevet d'enseignement en se soumettant aux examens du Bureau central des examinateurs. Les congrégations hospitalières, quant à elles, voyaient à la formation d'infirmières. Enfin, des établissements scolaires privés ou publics permettaient de se préparer aux emplois de secrétaire ou de commis, de plus en plus monopolisés par les femmes.

Même si elles ne reçurent jamais une fraction importante de la clientèle féminine, les écoles ménagères et les instituts familiaux occupent une place particulière dans notre histoire scolaire. La première école ménagère fut fondée à Roberval, en 1882, par les ursulines. D'autres virent le jour ensuite. Il s'agissait, en milieu rural, d'institutions «professionnelles» pour la préparation de mères de famille et de parfaites épouses. Ailleurs, les candidates caressaient aussi le rêve

Quant aux écoles ménagères, celles qui continueraient d'exister en milieu rural dispenseraient un enseignement nettement agricole.

Les institutions universitaires catholiques (l'Université Laval à Québec et sa succursale de Montréal, qui ne devint indépendante qu'en 1919) du début du siècle se chargeaient de la formation de professionnels et de prêtres. L'École polytechnique et l'École des Hautes Études Commerciales avaient ouvert un autre front. J'ai fait allusion déjà aux écoles spécialisées de l'Université Laval. Il faut encore ajouter la faculté des sciences sociales créée à Québec par le père Georges-Henri Lévesque, l'Institut d'histoire à Montréal, dont l'abbé Lionel Groulx fut sans doute le plus important animateur. Tous ces établissements se consacraient à la préparation des quelques spécialistes de langue française dont la province avait besoin. La recherche fondamentale occupait très peu ces établissements.

XX^e
siècle

LA RÉFORME NÉCESSAIRE

Fortement urbanisé, industriel, le Québec des années 1950 souffrait d'avoir un réseau scolaire si peu adapté à sa situation réelle. D'abord, la province battait avec une régularité navrante les records nord-américains d'analphabétisme et de sous-scolarisation. Non seulement on man-



En 1876, M^{gr} Ignace Bourget accepte le projet de Rome d'établir à Montréal une succursale de l'Université Laval de Québec. Ce n'est qu'en 1919 que cette entité obtient son autonomie complète et devient l'Université de Montréal. Ici, l'édifice érigé entre 1893 et 1895, d'après les plans de Joseph Venne, pour abriter la succursale montréalaise de l'Université Laval. (Collection privée).

quait des jeunes gens qualifiés dont l'industrie ou le secteur des services, en pleine expansion, avaient besoin, mais les valeurs véhiculées à l'école cadraient mal avec celles que les moyens de communication de masse proposaient à la population. Finalement, la faible accessibilité des études supérieures contredisait les aspirations de nombreuses familles, qui souhaitaient que leur progéniture connaisse un meilleur sort que le leur.

Pourtant, il fallut d'abord que meure Maurice Duplessis pour que s'ouvre une ère de changements. Le fameux «désormais» de Paul Sauvé, et surtout les nombreuses décisions qu'il eut le temps de prendre à l'automne 1959, lancèrent la réforme de l'enseignement. Elle continua quand le gouvernement libéral de Jean Lesage décida de donner suite à la plupart des recommandations contenues dans le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'éducation, présidée par monseigneur Alphonse-Marie Parent. Enfin, elle fut poursuivie par le gouvernement de l'Union nationale dirigée par Daniel Johnson, arrivé au pouvoir en 1966.

En 1964, Paul Gérin-Lajoie devenait ministre de l'Éducation, le premier à occuper ce poste depuis que le ministère avait été supprimé, sous les pressions de l'Église catholique, dans les années 1870. Si un cours secondaire public avait été créé en 1957, mettant fin au fameux primaire supérieur, les écoles polyvalentes instituées dans les années 1960 devaient accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs origines sociales

ou leurs aspirations scolaires. Les écoles de métier et les centres d'apprentissage disparaissaient au profit des sections professionnelles de ces nouvelles écoles. Les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) devaient recevoir les candidats aux études universitaires pour une formation préparatoire de deux ans, mais aussi celles et ceux qui voulaient occuper des postes de techniciens. De plus, les instituts de technologie d'antan disparaissaient. Quant à l'université, les clientèles des établissements existants explosaient littéralement, les nouveaux programmes se multipliaient. Surtout, le réseau de l'Université du Québec allait rendre les études supérieures accessibles dans la plupart des régions et recevoir celles et ceux des *baby-boomers* qui n'iraient pas dans les établissements anciens.

Afin que l'enseignement dispensé dans le réseau devienne plus conforme aux attentes de la société, on décida que tout le personnel enseignant devrait désormais être formé à l'université. Les écoles normales disparaîtraient rapidement, alors que les facultés d'éducation étaient créées dans les différentes universités.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI?

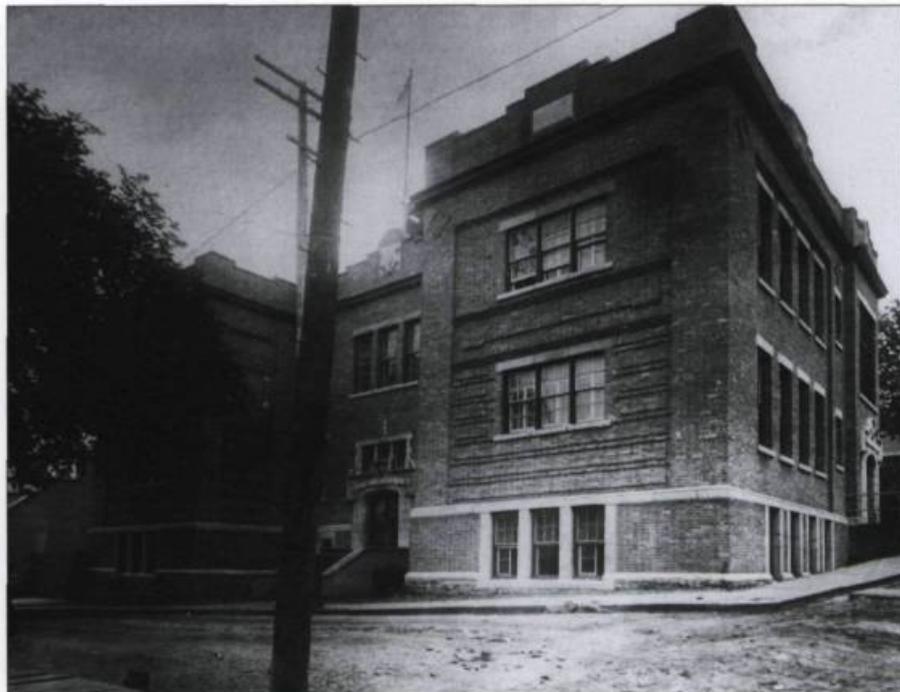
Les journalistes en mal de copie reviennent sans cesse à l'attaque d'un système scolaire qui serait à la fois coûteux et inefficace. Il est vrai que de nombreux jeunes n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires, que la culture générale de ceux qui y arrivent diffère plutôt de celle des bacheliers du cours classique. Ces concessions faites, voyons la situation actuelle. Ici, les personnes de la catégorie 1 se sont avérées les moins compétentes, celles de la catégorie 4/5 les plus compétentes. Enfin, l'échantillon a dû lire trois types de texte.

CAPACITÉ DE LECTURE SUR TROIS ÉCHELLES				
POPULATION DE 16 ANS ET PLUS				
Lecture de textes suivis (répartition en %)				
	1	2	3	4/5
Provinces atlantiques	25	26	35	15
Ontario	19	28	28	25
Québec	28	26	39	8
Lecture de textes schématiques (répartition en %)				
	1	2	3	4/5
Provinces atlantiques	28	26	32	14
Ontario	21	22	31	26
Québec	31	27	29	13
Lecture de textes quantitatifs (répartition en %)				
	1	2	3	4/5
Provinces atlantiques	23	30	30	16
Ontario	20	23	34	23
Québec	28	32	30	10

Source : Statistique Canada, *Lire l'avenir. Un portrait de l'alphabétisme au Canada*, p. 3.



Comparée à l'Ontario, la population du Québec affiche toujours une performance navrante. Les personnes peu compétentes en lecture se trouvent plus nombreuses ici ; celles qui le sont beaucoup, moins. Il faut cependant tenir compte du poids de notre histoire. La population est vieillissante. Dans l'échantillon, il devait y avoir un grand nombre de personnes qui avaient été scolarisées avant 1960, alors que l'accès à l'école était limité. Malheureusement, ces données ne permettent pas de faire le détail par province avec les seules personnes ayant accédé au secondaire après 1970. Pour l'ensemble du Canada, les individus âgés de 36 à 45 ans affichent des résultats plus élevés que ceux de 46 à 55 ans. Généralement, les personnes affichant la plus mauvaise compétence sont celles qui n'ont pas dépassé l'école élémentaire. Il demeure tout de même troublant que quelques diplômés universitaires se retrouvent au niveau 1.



Mais surtout peut-être, au Québec, en 1997-1998, 69 % des jeunes obtenaient un diplôme secondaire avant l'âge de 20 ans, (la proportion grimpe à 81 % en incluant les personnes qui obtiendraient le leur après cet âge), 39 % un di-

plôme d'études collégiales et 28 % un baccalauréat. ♦

Jean-Pierre Charland est professeur à l'Université de Montréal.

École des arts et métiers de Québec, vers 1905. Cet édifice logera plus tard l'École des beaux-arts. (Archives nationales du Québec, à Québec).



L'histoire sous toutes ses facettes



160 pages, 15 \$

Gaston Deschênes (dir.) **Une capitale éphémère**

Le 25 avril 1849, l'édifice du Parlement, qui siégeait alors à Montréal, est saccagé puis incendié par des émeutiers. Jusqu'à la fin de l'été 1849, l'agitation se poursuit. Des études et des témoignages relatent les événements tragiques qui ont fait perdre à Montréal son statut de capitale du Canada.

Les Cahiers du Septentrion, 13

Hypolite Lanctot **Souvenirs d'un patriote exilé en Australie**

Texte présenté et annoté par Renée Landry et John Hare

De retour d'exil en Australie, ce patriote rédige, sous forme de lettres à ses enfants, ses souvenirs restés inédits jusqu'à ce jour.

Les Cahiers du Septentrion, 15



224 pages, 15 \$



158 pages, 15 \$

Louis-Hippolyte La Fontaine **Journal de voyage en Europe 1837-1838**

Texte présenté et annoté par Georges Aubin

Les Patriotes à Saint-Denis constitue le chemin de Damas de

La Fontaine. Il est convaincu que jamais le gouvernement de Londres ne va plier devant la force. Il raconte comment il va essayer, à Londres même, de sauver au moins l'existence ou le principe de la Chambre d'assemblée... qui ne renaîtra qu'en 1841, après l'Acte d'Union.

Les Cahiers du Septentrion, 14

1300, rue Maguire, Sillery, (Québec) G1T 1Z3
Téléphone : (418) 688-3556 • Télécopieur : (418) 527-4978
www.septentrion.qc.ca

10 ans d'histoire au
SEPTENTRION